PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE 2012-2014

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Directeur
des poursuites
criminelles et pénales
Québec

INTRODUCTION

Le *Plan de gestion environnementale 2012-2014* (PGE) du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) vise à réduire les impacts environnementaux des activités de l'organisation par l'adoption de mesures de gestion environnementale et de pratiques d'acquisition écoresponsables. Ce document découle du *Cadre de gestion environnementale 2012-2014* du DPCP.

Le PGE contient les interventions que le DPCP convient de prioriser afin de diminuer l'impact environnemental de ses activités, tout en considérant ses engagements tels que formulés dans son *Plan d'action de développement durable 2009-2013*[1]. Il comprend en outre **6 objectifs** et **9 interventions**. Les interventions seront coordonnées par les membres du Comité de développement durable du DPCP.

Le succès de la gestion environnementale repose non seulement sur l'engagement organisationnel, mais également sur le comportement du personnel du DPCP. À cet effet, la sensibilisation aux impacts environnementaux de leurs activités et l'adoption de pratiques plus respectueuses de l'environnement sont essentielles à la réussite du projet.

[1] En date du 29 février 2012, le Conseil des ministres a autorisé le report de l'exercice de révision générale de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013* jusqu'au 31 décembre 2014. En conséquence, les plans d'action des ministères et organismes, dont l'application est prévue jusqu'au 31 mars 2013 continueront d'être en vigueur jusqu'à l'adoption par le gouvernement, d'une stratégie gouvernementale de développement durable révisée.

PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE 2012-2014 - DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

OBJECTIF 1

FAVORISER L'APPROVISIONNEMENT, LA CONSOMMATION ET LES PRATIQUES RESPONSABLES AU SEIN DU DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES (DPCP)

Activités

- Approvisionnement et consommation de biens et services
- Déplacements professionnels
- Déplacements personnels liés au travail
- Utilisation du papier (achat, impression, distribution et archivage)
- Utilisation des TIC (technologie de l'information et des communications)

Aspects environnementaux

- Consommation d'énergie et de ressources naturelles
- Production de matières résiduelles
- Émission de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre

Interventions	Responsables	Indicateurs	Cibles
Définir des pratiques écoresponsables au sein du DPCP	Bureau du directeur Comité de développement durable	Élaboration d'un Guide du bureau vert	Adoption du Guide
		Taux du personnel sensibilisé au Guide du bureau vert	100 % du personnel

OBJECTIF 2
UTILISER L'ÉNERGIE DE FAÇON RATIONNELLE

Activités

- Aménagement et utilisation des espaces
- Utilisation du papier (achat, impression, distribution et archivage)
- Utilisation des TIC (technologie de l'information et des communications)

Aspects environnementaux

- Consommation d'énergie et de ressources naturelles
- Occupation de l'espace

Interventions	Responsables	Indicateurs	Cibles
Sensibiliser le personnel aux gestes qui permettent de consommer l'énergie de façon plus efficace	Bureau du directeur Comité de développement durable	Nombre d'interventions de sensibilisation	Nombre d'interventions de sensibilisation
Réduire l'éclairage dans les salles inutilisées	Bureau du directeur Comité de développement durable	Nombre de pièces munies d'un message de sensibilisation à cet effet	100 % des pièces (espaces communs)

OBJECTIF 3

CONSOMMER ET UTILISER LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC) EN TENANT COMPTE DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX

Activités

- Approvisionnement et consommation de biens et services
- Utilisation des TIC (technologie de l'information et des communications)

Aspects environnementaux

- Consommation d'énergie et de ressources naturelles

Interventions	Responsables	Indicateurs	Cibles
Sensibiliser le personnel aux problématiques environnementales liées au TIC et à la gestion écoresponsable de ces technologies.	Bureau du directeur Comité de développement durable	Nombre d'interventions de sensibilisation auprès du personnel	Deux interventions de sensibilisation

PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE 2012-2014 - DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

OBJECTIF 4
GÉRER SES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE FAÇON EXEMPLAIRE

Activités

- Approvisionnement et consommation de biens et services
- Aménagement et utilisation des espaces
- Utilisation du papier (achat, impression, distribution et archivage)

Aspects environnementaux

Production de matières résiduelles

Interventions	Responsables	Indicateurs	Cibles
Assurer la continuité des initiatives prises à l'égard de la récupération des matières résiduelles	Bureau des services administratifs Comité sur le développement durable	Taux du personnel ayant un accès direct à un système de récupération multi-matières	100 % du personnel
Encourager la tenue d'événements qui prennent en compte les critères écoresponsables énoncés au *Guide sur l'organisation d'événements écoresponsables* du MDDEP	Bureau du directeur Comité de développement durable	Pourcentage d'événements prenant en compte les critères écoresponsables énoncés au *Guide*	50 % des événements prenant en compte les critères écoresponsables énoncés au *Guide*

OBJECTIF 5

PRODUIRE ET GÉRER LA DOCUMENTATION IMPRIMÉE ET ÉLECTRONIQUE DE FAÇON EFFICIENTE ET PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Activités

- Approvisionnement et consommation de biens et services
- Utilisation du papier (achat, impression, distribution et archivage)

Aspects environnementaux

- Consommation d'énergie et de ressources naturelles
- Production de matières résiduelles

Interventions	Responsables	Indicateurs	Cibles
Implanter un système automatisé d'impression recto verso	Bureau du directeur Comité de développement durable	Nombre d'imprimantes dotées de la fonction recto verso	100 % des imprimantes dotées de la fonction recto verso
Poursuivre les efforts pour la réduction de la consommation de papier	Bureau des services administratifs Comité de développement durable	Taux d'achat et d'utilisation de papier à haut contenu recyclé et en fibres post-consommation	80 % des achats et de l'utilisation de papier à haut contenu recyclé et en fibres post-consommation

OBJECTIF 6
OPTIMISER L'UTILISATION DES MOYENS DE TRANSPORT

Activités

- Déplacements professionnels
- Déplacements personnels liés au travail

Aspects environnementaux

- Consommation d'énergie et de ressources naturelles
- Émission de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre

Interventions	Responsables	Indicateurs	Cibles
Encourager l'utilisation des moyens de transport moins énergivores pour se rendre au travail et amener le personnel à modifier ses habitudes de déplacement lors des activités professionnelles afin de réduire la consommation de carburant	Bureau du directeur Comité de développement durable	Nombre de mesures visant à favoriser l'adoption de moyens de transport moins énergivores	Deux mesures incitatives